



ETUDE CLINIQUE

Votre enfant est asthmatique ?

Son médecin peut lui proposer de participer à une étude portant sur un objet connecté





Participer
à une étude clinique sur
l'observance de l'asthme de
l'enfant et le bon usage des
médicaments ?



Aujourd'hui nous réalisons, en collaboration avec une quinzaine d'autres centres libéraux et hospitaliers en France, une étude clinique portant sur 210 enfants atteints d'asthme léger à modéré, afin de **déterminer scientifiquement le bénéfice médical** d'une thérapie digitale.



Quelles implications si vous décidez de participer ?

L'étude clinique implique de suivre votre enfant sur une période de 12 mois.

Mais au préalable, **votre enfant et vous** devrez **échanger avec son médecin** sur les critères d'éligibilité et sur **votre souhait de participer**.

Ensuite, si le médecin, votre enfant et vous-même êtes d'accord pour que votre enfant participe à l'étude, un **tirage au sort** sera réalisé pour savoir s'il/elle sera équipé(e) ou pas de la thérapie digitale pendant les 12 mois de l'étude.

Être inscrit dans ce programme d'étude clinique implique de répondre à différents **questionnaires** pour permettre le suivi de votre enfant ainsi que des **consultations régulières tous les 3 mois** avec son médecin habituel.



Quelle que soit votre décision quant à votre participation et celle de votre enfant à cette étude, il/elle continuera de bénéficier du même suivi par son médecin.



Comment participer à cette étude si vous le souhaitez ?

En premier lieu, il faut indiquer à votre médecin que le programme d'étude clinique vous intéresse. Il vous communiquera tous les détails et vous indiquera si vous êtes éligible ou non.

Après un délai de réflexion, si vous confirmez souhaiter participer à cette étude clinique, le médecin vous inscrira dans le programme et le tirage au sort pourra avoir lieu.

